

DSP du Port de Nouré - Annexe 6 - Note de calcul de la part fixe de la redevance domaniale
article 25.2 du contrat

CALCUL DE LA PART FIXE de la redevance domaniale par an (année N)

N° Pôle	Pôle d'activité	Relève du Service Public	Catégorie	Code Annexe 1 délib° 2003-006	Mode de calcul	Description	Assiette de la redevance en année N-1 ①	Tarif de la part fixe	Sous-total (XPF)
0	Tous pôles d'activité confondus	Oui	Occupation économique du domaine public (terrain et plan d'eau)	112 (Valeur d'Usage Individualisée)	Montant fixe lié à l'occupation domaniale	Surface du plan d'eau occupée (en are)		1 500 XPF/a	
						Surface du terrain occupée (en are)		1 500 XPF/a	
1	Marina : Pontons	Oui	Installation (occupation économique)	314	Forfaitaire	Nombre de pontons (unités)		180 000 XPF/unité	
1	Marina : Dignes	Oui	Construction (occupation économique) au m2	211	Surfacique	Surface totale de de digues (m2)		120 XPF/m2	
1	Marina : parking	Oui	Annexe de construction	212	Surfacique	Surface totale de parkings (m2)		120 XPF/m2	
1	Marina : station d'avitaillement	Oui	Construction (occupation économique à forte VA) au m2	213	Surfacique	Surface de la construction (m2)		120 XPF/m2	
2	Port à sec	Oui	Construction (occupation économique) au m2	211	Surfacique	Surface de la construction (m2)		120 XPF/m2	
3	Carrénage	Oui	Installation (occupation économique) au m2	213	Surfacique	Surface totale de l'aire de carrénage (m2)		120 XPF/m2	
4	Immobilier commercial : capitainerie	Oui	Construction (occupation économique à forte VA) au m2	211	Surfacique	Surface des bâtiments (m2)		120 XPF/m2	
5	Immobilier professionnel : shipchandling	Non	Construction (occupation économique) au m2	211	Surfacique	Surface des bâtiments à louer (m2)		120 XPF/m2	
TOTAL de la part Fixe (en année N)									0 XPF

①

Le délégataire indique dans cette colonne le nombre ou la surface des installations et des constructions achevées à la fin de l'année N-1.